# La Lettre des Elu-e-s départementaux-ales

Groupe des élu·e·s Socialistes, Ecologistes et Républicain·e·s du Conseil Départemental du Loiret



# N°22 — JUIN 2021 SESSION DE MAI 2021

Pour la dernière fois du mandat, les conseillers départementaux se sont réunis en session les 27 et 28 mai.

A quelques semaines du renouvellement de l'Assemblée Départementale, l'heure était au bilan du mandat. En séance d'ouverture, nous sommes intervenus pour rappeler les divergences que nous avons eu avec la majorité au cours des six dernières années.

Autre temps fort de la session, l'analyse du résultat de l'exercice budgétaire 2020, qui fait apparaitre un très faible impact de la crise sur le budget du Département.

La prochaine session se déroulera début juillet, avec l'installation des nouveaux conseillers départementaux, quelques jours après leur élection lors du scrutin des 20 et 27 juin.

Bonne lecture à toutes et à tous!

Michel Breffy, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Vanessa Slimani

#### **SOMMAIRE**

- P.2 Fin de mandat : l'heure du bilan
- <u>P.5</u> Politiques sociales : des avancées encore insuffisantes
- <u>P.6</u> Compte administratif 2020 : le budget du Département faiblement impacté par la crise

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :

www.ser45.fr





Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

# Fin de mandat : l'heure du bilan

Qui dit dernière session du mandat dit bilan. Lors de la séance d'ouverture, nous sommes intervenus pour faire le point sur les principales politiques et compétences départementales : social, enfance, environnement, ...

Hélène Lorme : « améliorer le quotidien des Loirétains tout au long de leur vie »

#### Respect et engagement

« En cette fin de mandat, nous voudrions d'abord remercier l'ensemble des élus pour la qualité des échanges en session et en commission au cours de ces six années, ainsi que l'engagement sans faille, nous l'avons vu particulièrement au cœur de la crise, de l'ensemble des agents du Département. »

#### Notre engagement : améliorer le quotidien des Loirétains tout au long de leur vie

« Elus de proximité dans nos communes, avec le sens des responsabilités, notre groupe d'opposition est resté mobilisé tout au long du mandat lors des différentes sessions et commissions, tout en représentant le Département dans nos cantons respectifs. Cette écoute et ce respect mutuel que j'évoquais ne masquent pas nos divergences sur certains dossiers clés ou sur l'approche que nous avons de certaines politiques départementales. Nous sommes restés vigilants pour porter les difficultés rencontrées sur nos territoires par les Loirétains tout en étant constructifs et force de propositions, pour répondre davantage à ces difficultés dans le cadre des compétences départementales, en premier lieu les politiques des solidarités. Les politiques sociales ont ainsi été au centre de nos interventions, avec un objectif : améliorer le quotidien des Loirétains tout au long de leur vie. »

#### Développer les politiques sociales : une question de volonté

« La crise sanitaire a mis en évidence le fait que des moyens financiers pouvaient être mobilisés ; c'est une question de choix et de volonté. Les politiques sociales doivent changer de braquet ; le Département doit augmenter son niveau d'engagement, quand bien même il y a des évolutions positives mises en avant à la fin de ce mandat, à quelques semaines d'une échéance électorale ... Le Département doit par ailleurs répondre aux défis écologiques et sociaux au-delà des mesures d'urgence ; il faut davantage s'appuyer sur les acteurs de terrain, dans les territoires, où des professionnels et des citoyens œuvrent pour la prévention et la transformation écologique et sociale. Les publics en difficulté, les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap en attendent davantage pour répondre aux impacts de cette crise qui les touchent directement. C'est le rôle du Département. C'est l'enjeu des prochaines années si nous voulons éviter les fractures qui nourrissent le repli sur soi et ses conséquences dangereuses. »

Vanessa Slimani : « il aura manqué de réactivité dans certaines politiques sociales »

# Politiques sociales : anticiper, et ne pas attendre de se retrouver au pied du mur

« Il y a bel et bien une majorité et une minorité, parce que nous avons quelques divergences de point de vue, que nous ne mettons pas le curseur des priorités au même endroit, au même niveau. Sans rien vous apprendre, grâce à ses politiques sociales et à ses investissements, le Département constitue le premier acteur des solidarités humaines et territoriales. Il est la collectivité de proximité, pertinente et opérationnelle, principalement en milieu rural où il représente souvent le premier partenaire. Et pour répondre à cet enjeu d'amélioration du quotidien des Loirétaines et des Loirétains, tout au long de leur vie, et au plus près de leur parcours de vie parfois cabossé (perte d'emploi, changement d'état de santé, rupture de situation familiale...), il faut anticiper, prévoir, et ne pas attendre de se retrouver au pied du mur pour agir. Même si j'approuve les solutions et les moyens supplémentaires dégagés, il aura manqué de réactivité dans certaines politiques sociales (comme avec les grèves à la Maison de l'Enfance, la non-adaptation des dispositifs à la crise et en réponse aux publics déjà fragilisés). »

## La justice sociale au centre de nos préoccupations

« La question de la justice sociale est donc au centre de nos préoccupations, mais n'est malheureusement pas appliquée dans toutes les politiques. La mise en place d'une tarification des repas liée au quotient familial est et a toujours été pour nous une question de justice sociale pour l'accès de tous à la restauration au collège. Ce dossier n'a, de notre point de vue, malheureusement pas avancé. Par ailleurs, il a été privilégié de traiter la fraude au RSA, avant de déployer des dispositifs permettant un accès facilité aux droits, avec une meilleure information et une proximité des services départementaux. Il y a plus de personnes, les « ayants-droits », qui ne font pas valoir leurs droits par méconnaissance des dispositifs existants que de réels fraudeurs. Sans nier la nécessité de combattre toute forme de fraude, car tout bénéficiaire a des devoirs, le ratio est vite fait. En effet, sur le nombre de bénéficiaires du RSA dans le Loiret, les dossiers de fraude avérée représentent seulement 0,01 % (160/16 000). »

#### Protection de l'enfance : des avancées insuffisantes

« La question de la protection de l'enfance, de l'accueil des mineurs, n'est à ce jour pas complètement solutionnée. En revanche, la récente mise en place du PARI (Parcours Autonomie Réussite Insertion) semble être un dispositif répondant aux besoins des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Le temps le dira, j'ose y croire, car il y a en effet une nécessité d'accompagner ces jeunes dans un parcours de formation ou d'insertion professionnelle. Vous le disiez, M. le Président, la prévention spécialisée fait aussi son retour ... Il était temps ! Elle reste cependant à déployer afin de permettre à nos jeunes d'être toujours mieux accompagnés, orientés, et ainsi travailler concrètement à l'égalité des chances. »

### Des aides au logement qui pourraient être plus importantes

« Concernant le logement, même si je salue la mise en place de dispositifs favorisant le maintien à domicile et permettant de lutter contre la précarité énergétique, je pense que le soutien à la production de logement locatifs sociaux adaptés aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, l'adaptation du parc privé à la perte d'autonomie et le développement des aides en faveur de la rénovation thermique des logements du parc social et privé pourraient être plus importantes. »

Marie-Agnès Courroy: « je souhaite qu'aucun jeune ne soit oublié »

## La politique jeunesse touche-t-elle tous les jeunes ?

« Nous avons tenté d'aborder la jeunesse dans sa diversité mais je crains que nous ayons oublié les « invisibles ». Ceux qui n'ont pas une famille à l'écoute pour utiliser les applications pour l'orientation, ceux qui n'ont pas une famille pour inscrire leur enfant dans un parcours citoyen, ceux qui sont trop loin des lieux de culture ... Ces jeunes ne posent pas de problèmes, ne sont pas repérés par les éducateurs, mais ne bénéficient pas des actions proposées. Il faudrait que nous ayons une volonté de partager notre action pour qu'elle soit relayée sur le terrain (école, associations ...) et qu'elle touche chaque jeune. »

#### Le devoir de confier à nos jeunes un monde meilleur

« Comment les jeunes de l'ASE peuvent-ils s'engager dans une scolarité ambitieuse quand on leur dit qu'il faut être autonome à 18 ans ? Le département a mis en place le dispositif PARI mais il faut faire vite et plus. Nous avons bien avancé avec les mineurs non-accompagnés - leur prise en charge est moins dans l'urgence - mais nous avons le devoir de leur proposer une vie digne. L'inclusion de chaque jeune handicapé au cœur de notre société est un devoir et une richesse. Nous croyons tous dans cette assemblée à la force de l'éducation, de la culture pour les citoyens de demain. Nous avons, je crois, à travailler en priorité pour cette jeunesse. Je souhaite que le prochain mandat poursuive ce chemin pour notre jeunesse avec plus de réactivité dans les décisions (un enfant grandit rapidement et il est vite trop tard). Je souhaite qu'aucun jeune ne soit oublié. Nous avons le devoir de leur confier un monde meilleur. C'est peut-être une utopie mais d'abord notre mission d'élu. »

#### **Environnement**: amorcer un virage vers des actions plus protectrices

« La crise sanitaire que nous vivons depuis une année a aussi mis en évidence l'urgence d'un environnement préservé et de modes de vie plus respectueux. Nous devons amorcer avec conviction et

sincérité un virage vers des actions plus protectrices pour notre terre, notre territoire, la faune qui en fait l'équilibre. Nous ne réussirons notre politique environnementale sur le long terme qu'en engageant les citoyens par une véritable démocratie participative. Ces budgets participatifs, ces actions citoyennes, ces projets seront le garant de notre réussite. Il me semble qu'il s'agit là d'un des axes de progrès que peut adopter la collectivité. »

# Michel Breffy et la politique vélo : « au début raillé, maintenant soutenu »

« C'est avec émotion que j'assiste à cette session, la dernière après plus de 17 ans de mandat de conseiller général au début et maintenant départemental. Je tiens à remercier les trois présidents, Éric Doligé, Hugues Saury et Marc Gaudet, l'ensemble de mes collègues élus, sans oublier le personnel de notre assemblée avec qui il est facile de dialoguer et surtout d'agir. J'ai pris la décision de la sagesse car mon âge et surtout ma santé m'ont conduit à savoir arrêter à temps. Je conserverai un très bon souvenir de ces nombreuses années. J'ai enfin réussi à convaincre l'ensemble des élus sur l'importance de l'utilisation du vélo. Au début raillé, maintenant soutenu. Que demander de mieux, si ce n'est de pouvoir continuer à conseiller le Département dans ce domaine, s'il le souhaite. »

# Politique cyclable

L'ensemble des délibérations consacrées aux routes et aux bâtiments ont été adoptées. Parmi elles, la signature d'une convention de financement avec l'Etat relative aux travaux de création d'une continuité cyclable de 1 325 mètres entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel, franchissant la Loire sur le nouveau pont de Jargeau. Alors que le franchissement de la Loire devrait coûter au total environ 59 millions d'euros, le montant de la subvention pour les aménagements cyclables pourrait atteindre un peu plus de 4 millions d'euros, ce dont s'est félicité Michel Breffy : « c'est encore une belle somme qui viendra abonder la réalisation de cet aménagement cyclable qui fera la continuité de la Loire à vélo. Je souligne l'attention portée à cette continuité et même la possibilité d'aller sur la rive droite. »

Autre rapport adopté : la proposition d'élaboration d'un Schéma Directeur de développement des IRVE, les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques. Michel Breffy a tenu à remercier les membres de l'exécutif pour avoir accepté sa proposition consistant à porter une « attention particulière aux possibilités de recharge des vélos à assistance électrique à proximité des lieux touristiques, afin d'accompagner la politique de développement du cyclotourisme ».

#### Aides aux associations sportives

Chaque année, le Département subventionne les associations sportives affiliées à une fédération reconnue par le Ministère des Sports. Cette année, en raison de la crise et des difficultés rencontrées par le mouvement associatif sportif, le Département du Loiret avait décidé d'augmenter la subvention de 1 euro par licencié, de 4€40 à 5€40. Une augmentation bienvenue, que Marie-Agnès Courroy souhaiterait voir pérenne.

# Politiques sociales : des avancées encore insuffisantes

A quelques semaines des élections, de nombreux rapports étaient consacrés aux politiques sociales. Tour d'horizon de nos réactions.

#### Des dispositifs de sous-locations à soutenir

Le Département finance des actions de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales). Parmi elles, des actions liées au logement en accompagnant des usagers en difficulté à accéder au logement autonome par l'intermédiaire de sous-locations. Vanessa Slimani : « ces dispositifs de sous-locations semblent très pertinents. Ils doivent se poursuivre et le Département doit continuer à aider financièrement les acteurs locaux qui portent ces projets, et les développer dans le futur. »

#### Des subventions aux structures d'insertion en hausse

Plusieurs associations favorisant l'insertion sociale et professionnelle viennent de recevoir une subvention pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Bon nombre d'entre elles voient leur activité monter en régime. Vanessa Slimani : « toutes ces années, nous avons vu que les moyens alloués étaient maintenus ou augmentés. Je salue l'effort réalisé en direction des structures qui accompagnent les bénéficiaires, soit vers le bénévolat, soit vers l'insertion par l'activité économique. »

#### Le Plan Pauvreté doit monter en puissance

Le rapport d'exécution de l'année 2020 du Plan de Lutte contre la Pauvreté a été présenté. Il fait ressortir un taux de réalisation de seulement 55%. Vanessa Slimani : « la crise sanitaire n'a pas permis le déploiement de certaines actions. Pour autant, certaines ont bien démarré et se poursuivent. Nous sommes à un peu plus de 50% d'actions réalisées en 2020, avec une légère progression sur 2021. Il y a pourtant une urgence particulière eu égard au contexte que l'on connait. La situation sanitaire s'améliorant, j'ose espérer qu'on pourra lancer ces actions dans les prochaines semaines. »

## Un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) pour une meilleure coordination

Le SPIE se traduit par une contractualisation entre l'Etat et les Départements pour renforcer les coopérations et l'articulation entre les acteurs du domaine de l'insertion et de l'emploi. Vanessa Slimani : « j'évoquais en séance d'ouverture le délai trop long entre l'entrée dans le dispositif du RSA et la date du 1<sup>e</sup> rendez-vous. Le SPIE semble répondre en partie à ce raccourcissement des délais. Mais il ne faut pas qu'il vienne alourdir les démarches existantes, mais bien qu'il soit efficient et rapide pour les bénéficiaires. Nous serons vigilants sur l'application du dispositif et attentifs aux résultats. »

#### Une nouvelle version pour le Schéma Départemental des Services aux Familles

Ce schéma est composé d'un programme d'actions devant faire évoluer l'offre de service sur tout le Département en matière d'accueil des jeunes enfants, de soutien à la parentalité et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Ce schéma contient désormais un volet consacré à la jeunesse. Hélène Lorme : « Je suis satisfaite de voir l'accès à la jeunesse pour tous comme priorité dans ce document, car c'est un sujet que nous portons dans notre groupe depuis le début du mandat. »

#### La stratégie départementale de Prévention et de Protection de l'Enfance en projet

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance, le Département a présenté un pré-projet constitué d'un plan de 38 actions. Hélène Lorme a insisté sur l'indispensable consultation avec les structures locales pour travailler ces actions : « Les associations s'interrogent sur certaines des actions présentées. Même si nous ne sommes qu'au début du processus, il est important de les associer dans la construction des futures actions à mener. »

# Compte administratif 2020 : le budget du Département faiblement impacté par la crise

Les résultats de l'exercice budgétaire 2020 ont été validés. Contrairement au discours alarmiste de la majorité au moment du budget, il fait apparaître une situation financière saine, très faiblement impactée par la crise.

Christophe Chaillou: un discours alarmiste injustifié

#### Rappel : la majorité a augmenté l'imposition en début de mandat

« Il manque un élément dans le bilan de ce mandat : vous avez augmenté la fiscalité. Dans cette séance marquée par l'autosatisfaction, rappelons l'augmentation pour tous les Loirétains de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties décidée en début de mandat. Il faut le rappeler à l'heure du bilan. »

#### Un alarmisme démesuré

« Je souligne aussi qu'il y a eu une grande cohérence à chaque présentation budgétaire : un discours de catastrophe qui amenait à justifier des économies qui, avec du recul, ne l'étaient pas, et qui servait à justifier des augmentations de fiscalité. Les chiffres ont démontré que les catastrophes annoncées ne sont pas intervenues. Cela interroge sur des choix faits, comme celui de ne pas signer de contrat avec l'Etat visant à limiter nos dépenses de fonctionnement, tout en s'engageant à respecter cet engagement, ce que je n'ai jamais compris. »

#### Le Département a surmonté la crise

« Ce que l'on constate aussi, c'est la bonne santé financière du Département, comme pour beaucoup de collectivités en France. On a constaté qu'il y avait des capacités de résistance très fortes. Toutes les collectivités ont d'ailleurs soutenu les acteurs locaux et participé à l'effort général. Que chacun apporte sa contribution pour surmonter les crises est l'un des atouts de notre pays. Le département n'a pas failli à sa tâche, nous en donnons acte. Mais à un moment donné, il faudra rembourser les dettes contractées ; les collectivités seront amenées à y participer. Il faudra alors être vigilant sur les choix et les orientations prises. »

#### Le maintien d'un niveau d'investissement élevé

« Vous alertez sur le niveau d'endettement du Département, mais beaucoup de collectivités aimeraient avoir une capacité de désendettement de cinq ans comme le Loiret. L'endettement participe au soutien à l'économie. Et je me félicite d'une constante : le choix de soutenir l'investissement soit au travers des programmes du Département, soit par le biais des territoires en finançant les projets des collectivités territoriales, ce qui est très apprécié. »

## **Une DM technique**

Après le vote du Compte Administratif 2020, une Décision Budgétaire Modificative a été mise aux voix. Elle modifie à la marge le budget primitif voté fin janvier. En cohérence avec le vote du budget, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Vanessa Slimani et Christophe Chaillou se sont abstenus ; Michel Breffy a voté pour.